

# LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1. No. 19.

MONTREAL, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1840.

PRIX 2 SOUS.

Nous reproduisons aujourd'hui, une chanson qui a déjà été publiée, il y a quelques années, et comme nous savons qu'il en a été imprimé que très peu d'exemplaires, nous pensons faire plaisir à nos lecteurs, en l'imprimant de nouveau.

## CHANT PATRIOTIQUE.

Nobles descendans de la France,  
Prêtez l'oreille à mes accens,  
Et défendez avec constance,  
L'héritage de vos enfans.  
Du St. Laurent que la rive affranchie,  
Répète au loin ce cri de la patrie :  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté ! (bis.)

Ennemis de tout esclavage,  
Nous saurons conserver nos droits ;  
Et préserver de tout outrage  
Nos privilèges et nos lois.  
En vrais enfans de la mère-patrie,  
Du fond du cœur, chacun de nous s'écrie :  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

Canadien, sujet fidèle.  
Les Bretons jugeront ton bras ;  
Quand, pour supporter leur querelle,  
Tu les guidas dans les combats.  
Braves soldats, mais fils de la patrie,  
N'oublions pas cette voix qui nous crie :  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

Nous avons promis allégeance  
Pour que nos droits soient respectés ;  
Nous oublierons l'obéissance  
Le jour qu'ils seront menacés.  
Chacun de nous, à son pays fidèle,  
Répond de loin à l'honneur qui l'appelle :  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

Si notre horizon politique  
Se noircit par les factions,  
Qu'un noble élan patriotique  
Nous garde des divisions.  
Soyons unis ! que chacun se rallie  
Au cri sacré, poussé par la Patrie .  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

Honneur à ce puissant génie,  
Dont la patriotique voix  
Fait reculer la tyrannie,  
Devant l'égide de nos lois.  
O Papineau, foudre de la tribune,  
Tu rediras avec la voix commune :  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

A l'autre bord de l'Atlantique,  
Si nos chants peuvent parvenir,  
A cet essai patriotique,  
Noble Viger, daigne applaudir.  
De ton pays défenseur magnanime.  
Notre refrain fut toujours ta maxime ;  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté !

Bravant la mer, les vents contraires  
Où tend ce noble messager ?  
Chargé des plaintes de ses frères  
Il les quitte pour les venger.  
Morin, Viger ! quel moment plein de charmes,  
Quand vous direz en confondant vos larmes ,  
Au Canada jurons fidélité,  
Vivent nos droits, vive la Liberté.

Dans nos forêts, dans nos campagnes,  
Qu'on entende le cri sacré ?  
Que sur le sein de nos compagnes  
Nous fils puissions la liberté ?  
Pour le pays s'il faut donner sa vie,  
Qu'en expirant, chacun de nous s'écrie ;  
Au Canada jurons fidélité,  
Plus de tyrans, vive la Liberté.

## LITTÉRATURE.

### ESQUISSE DE MARINE.

REMINISCENCES DE 1807.

Drame et poésie : voici deux mots que le siècle a sans cesse à la bouche, deux mots dont on fait un singulier abus ; qu'on emploie en toute occasion.—*On en a mis partout.* Mais que signifient-ils ? expliquez-les moi je vous prie ; nous avons le mot, quelle est la chose ? Je les ai souvent cherchés dans ceux de nos auteurs qui en font la plus forte consommation, ce qu'ils voulaient par là peindre ou définir, et j'ai trouvé, en y réfléchissant bien, que ce n'est autre chose que ce que les Anglais appellent : *Eccentricity* ! et je le prouve.

Prenons pour hypothèse le grand chemin de la vie ; qu'y voyons nous ? l'existence prosaïque, tranquillement assise dans sa carriole, suit les ornières de la route et s'en tire au prix de quelques cahots ; la poésie, sur les bas côtés, le nez en l'air, humant les fleurs et les pa-

pillons, s'embourbe à chaque pas dans les flaques d'eau qu'elle dédaigne d'éviter ; de l'autre côté le drame blasphémant et ruisselant de sueur, franchit les haies, traverse les fossés et se crée mille obstacles qu'il brave en jurant. Une rivière se présente : la carriole suit le pont et chemine, la poésie s'amuse à regarder les petits poissons rouges, puis prend son élan et tombe sur l'autre bord ; le drame, lui, se jette dans le courant, fait rage contre lui, s'obstine à ne pas perdre un pouce du terrain.

Ne sont-ce pas là le drame et la poésie que nos auteurs nous ont faits ? Ainsi tout ce qui dévie de la route commune, tout ce qui sort des règles ordinaires, c'est drame, c'est poésie ! c'est excentricité, vous dis-je.

Et marquez bien que cette frénésie de l'extraordinaire s'accroît en raison directe de la tranquillité des toms ; la littérature n'est pas sionnée que depuis que le siècle est calme ; sous l'empire on faisait des pastorales.

C'est qu'alors le drame était dans la vie réelle, et la poésie dans les faits. Ce n'était pas dans les feuilletons qu'on allait la chercher ; le bonnet d'ours en tête, elle faisait son voyage d'Italie la bayonnette en avant, ou bien elle arrivait toute faite des camps et des armées signé Napoléon.—Oh oui ! c'était une poétique époque, jeunes gens, belle de tous les genres de poésie, riche de toutes les espèces d'émotions, et dont le souvenir fait encore battre nos vieux cœurs, si froids aux élucubrations céphaiques des poètes de cabinet.

Et nous faisons aussi du drame alors ; il n'est pas un contemporain qui n'ait été acteur dans quelque scène de deuil et de désespoir, de courage et de témérité, et les rôles étaient, bien remplis, car on les jouait tous les jours, et nous sortions à peine de cette atmosphère de fiévreuse énergie qu'on appelle 93 ; par exemple comme le cœur palpitait de terribles émotions, quand le pavillon flottant, le branle-bas de combat se faisait entendre : quand jetant un regard de côté sur la frégate ennemie, on lisait dans sa double batterie en lettre de calibre : - Victoire ou les prisons d'Angleterre.

Et j'en ai tâté, jeunes gens ; et je puis vous dire que là aussi le drame sous toutes les formes avait établi son empire. Toute a été dit sur les pontons d'Angleterre, excepté ce qui ne peut s'exprimer, ce qui ne peut se peindre ; les sentimens qui naissent d'une telle position, d'une telle société, la fermentation incroyable des passions les plus fougueuses, les plus désordonnées, qui, sans frein, se développaient dans toute la profondeur des diverses natures et surtout cette exaltation du sentiment de la liberté, qui poussait les êtres les plus timides à des entreprises aussi étonnantes que hasardeuses.

La liberté c'est mot sonore, élastique, et comme nous l'avons vu se prêtant à bien des interprétations ; mais pour un prisonnier, il y en a qu'une, c'est l'air, c'est le soleil, c'est l'univers, hors sa prison. Aussi que de tentatives hasardées, que de dangers bravés, que de morts

acceptés à ce prix, non, je ne crois pas que le cerveau humain puisse concevoir une idée, bâtir un projet, machiner une invention qui n'ait été mise en œuvre pour arriver à ce bienheureux résultat. Et quoi d'étonnant? c'était la méditation de tous les jours, de tous les instans le but de tous les desirs, le mobile de toutes les pensées.

On vous a conté les plus mémorables de ces évasions : vous avez vu les hasards de ces hommes aventureux ; vous avez frémi de leurs craintes, pâli de leur dangers, pleuré de leurs larmes, et en vérité tout cela était bien effrayant et bien triste et parmi tout cela cependant la gaieté venait quelquefois réclamer ses droits ; le drame faisait place à la comédie et quelques rires joyeux venaient déplier les rides que creusait sur nos fronts chaque année de captivité.

Car ce n'était pas toujours à ces hardies tentatives d'évasion où le travail et la patience s'appuyaient sur la ruse et la force que nous avions recours.—Un hasard, les circonstances, une idée heureuse faisaient naître parfois des occasions, qu'on s'empressait de mettre à profit pour la liberté.—Je dus la mienne à un moyen aussi simple qu'il fut efficace tant que l'abus qu'on en fit bientôt, ne l'eut pas discrédité.

Un jour, je me promenais sur le pont où l'on nous laissait monter par escouades à certaines heures, et bien fixé sur l'impossibilité de fuir, surveillés comme nous l'étions, je ne pensais qu'à jouir instinctivement de la fraîcheur de l'air extérieur, quand j'aperçus un ouvrier qui travaillait au ponton voisin perdre l'équilibre et tomber dans la rivière, et tout aussitôt mu par son humanité, un prisonnier s'élançant du même ponton le saisit et le ramena à bord. Certes, l'Angleterre a bien mérité le reproche de cruauté envers nous ; mais on ne peut lui refuser cette espèce de générosité qui croit devoir reconnaître un service. Le prisonnier obtint sa liberté et quinze jours après, moyennant quelques Napoléons que je possédais encore, un des soldats qui nous gardaient consentit à se laisser sauver par moi. Nous ionâmes si bien nos rôles que le pauvre diable était presque noyé quand on vint à notre secours, et j'atteignis ainsi mon but.

A CONTINUER.

LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL :

VENDREDI, 18 DECEMBRE 1840.



Nous prions bien les personnes à qui nous adressons notre journal dans les campagnes de vouloir bien accepter l'agence du JEAN-BAPTISTE, et nous répondre de suite par la poste, afin que leurs noms soient insérés dans notre Gazette.



DE L'UNION DES CANADAS.

Nous approchons d'un moment solennel où application d'une haute et redoutable question devra être tentée. Nous parlons ici de l'union des deux Provinces du Canada. Véritable utopie, plan fantastique, impolitique, injuste et impraticable qui n'aura en partage que le désappointement de ses auteurs.

Quiconque peut influer directement ou indirectement par ses actes et ses avis, sur la marche des affaires, et tous ceux qui cherchent à les accomplir porteront une immense responsabilité.

Nous, qui ne sommes comptables de notre pensée qu'envers l'opinion publique, et ne pouvons agir que sur elle, c'est avec un scrupule religieux que nous regarderons comme un crime, d'abuser sciemment notre pays sur la nature ou la portée d'un seul des faits d'où doit sortir cette grave solution : l'accomplissement d'un système tyrannique ou le respect aux droits et à la volonté des sujets Britanniques au Canada.

D'un côté c'est le despotisme consacré, une génération tout entière peut-être, condamnée à verser son sang pour des résultats inconnus. D'un autre côté, c'est notre dignité et nos droits qu'il nous importe de conserver intacts, non seulement pour nous, mais pour l'avenir de nos enfans ; et qui seraient mortellement atteints, s'il demeurait une fois prouvée que nous sommes insensibles aux affronts et que nous nous résignons nous-mêmes à une déchéance tyrannique.

Tels sont les deux grands intérêts qu'ont à ménager ces hommes publics, et tous ceux dont la voix peut se faire entendre dans ces graves circonstances où nous sommes.

A quoi sert les illusions ? Faut-il se laisser endormir par de belles paroles ? non ; mille fois non. C'est après avoir mûrement réfléchi, c'est avec le sentiment profond du dommage qui pour résulterait pour le Canada entier que nous répétons encore une fois ; non, les Canadas ne pourront souffrir une union contre la volonté des citoyens, véritable utopie, plan fantastique, impolitique, injuste et impraticable qui n'aura en partage que le désappointement de ses auteurs.

[Traduit du Canada Times.]

LETTRES SUR L'EDUCATION

ELEMENTAIRE ET PRATIQUE.

No. XI.

29.—Il est des hommes intelligens, sincères et bien intentionnés qui craignent que la diversité des sectes ou religions qui existent en ce pays, n'offrent des obstacles insurmontables à l'opération d'un système général ou uniforme d'éducation.

30.—Je ne prétends pas nier qu'il y aura des difficultés à rencontrer, non, pas plus que je ne suis disposé à admettre qu'elles sont insurmontables. Admettant même que ces difficultés soient considérables, nous n'en sommes que plus impérieusement tenus de rechercher quels sont les moyens de les faire disparaître.

31.—Nous ne devrions pas commencer par soupçonner les autres de manquer de charité et de sentimens chrétiens, et ensuite nous te-

nir pour certains qu'on ne peut y remédier. Il serait plus raisonnable de pencher de l'autre côté, et tâcher ensuite de rencontrer tout le monde sur le pied de l'amitié.

32.—Il est tout naturel qu'il y ait différence d'opinion sur le dogme, et de fait, c'est précisément cette diversité de sentiment qui occasionne les différences de religion ; à cela, il n'y a probablement aucun remède. Mais nous n'avons rien à faire avec cette diversité de sentimens ; le fonctionnement d'un système d'éducation ne dépend pas de la possibilité de réduire toutes ces opinions divergentes à un seul et même symbole. Non, non assurément non.

33.—Nous devons à ce sujet, avoir constamment en vue, qu'il faut faire en sorte que le système d'éducation fonctionne de manière à ce que l'on ne touche le moins possible à ce qui tient au dogme ou à la croyance de chaque religion ou secte.

34.—Il est juste que les différentes sectes aient des garanties qu'elles soient parfaitement à l'abri de toutes tentatives de la sorte. C'est le seul moyen de nous assurer de la continuation de la confiance qui, comme je me flâte l'avoir prouvé, sera le résultat des suggestions que renferment les lettres précédentes.

35.—Il me reste à faire voir que tout cela peut s'effectuer à la satisfaction des différentes sectes.—(Aurore.)

C. M.

Montréal, 9 Déc., 1840.

LETRE DE SA GRANDEUR,

MONSIEUR DE GUELIN, ARCHEVEQUE DE PARIS.

Mr. Vattemare.

Paris 16 Juillet 1839.

Monsieur,

J'ai applaudi avec tous les amis des sciences et des arts au système d'échange que vous vous proposez d'établir entre les divers institutions de collections de livres manuscrits, et objets d'art qui existent en double dans le monde civilisé. Le succès de votre pétition aux chambres législatives de France est de nature à encourager cette grande entreprise, qui ne laisse pas à mon avis, que d'offrir de grandes difficultés ; mais dont le seul essai suffit pour rendre célèbre la mémoire de celui qui en a eu la première idée.

La réalisation de ce système devant créer de nouveaux liens de socialité entre les hommes doit être l'ouvrage du temps et sous ce point de vue il serait à désirer qu'elle fut confiée à l'un de ces corps savant ou à l'une de ces sociétés savantes qui ne meurt pas, et qui seront plus à même que des particuliers d'atteindre le but désiré. La direction devra par dessus tout être confiée à la sagesse et à la vertu, l'amour desordonné de la connaissance du bien et du mal a perdu le monde, dès le commencement ; l'échange des poisons ne serait donc bon pour personne, à moins qu'il n'y eut une Homéopathie littéraire qui connusse le secret de neutraliser les maladies sans nombre causées par les mauvais livres et les productions d'une imagination déréglée.

Quant à la religion elle n'a rien à redouter, elle ne peut concevoir aucune crainte de ce système d'échange, c'est la sagesse elle-même dont le parfum est comme celui du baume le plus précieux, son odeur est comme celle de la myrthe la plus excellente, ses ramifications sont des branches d'honneur et de grace ;

ses fleurs sont des fruits de gloire et de bien-  
seance, il n'y a donc nul inconvénient à re-  
chercher à répandre ce que son esprit a pro-  
duit dans tous les temps et chez toutes les na-  
tions : *ceux qui comme vous l'éclaircissent, et  
le font connaître aux autres, auront la vie éter-  
nelle pour récompense de leur travail*, que ces  
paroles, monsieur, que j'ai empruntées à nos  
livres saints, (Ecclesiastiques c. 24.) vous af-  
fermissent dans votre entreprise. Je fais des  
vœux bien sincères pour que vous jouissiez,  
même ici bas, de votre zèle et de votre per-  
sévéance.

Veillez recevoir l'expression de la parfaite  
considération avec la quelle

j'ai l'honneur d'être,  
votre très dévoué serviteur,

HYACINTHE,  
Archevêque de Paris.

A MR. A. VATEMARE.

Washington, 21 Juillet, 1840.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait  
l'honneur de m'écrire le 19 de ce mois, et les  
notes qui étaient jointes. Je me suis empres-  
sé de transmettre à son Excellence monsieur  
le président du conseil, les notes qui indi-  
quent les richesses scientifiques, que par vos  
nombreuses démarches et votre influence per-  
sonnelle vous venez d'acquies à la Fran-  
ce. Je suis heureux de pouvoir vous félici-  
ter de ce beau succès, monsieur, aussi hono-  
rable pour vous que pour la nation américai-  
ne, dont vous avez su réveiller les sympathies  
pour notre chère patrie.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de  
ma considération très distinguée.

ED. DE BACOURT.

ETATS-UNIS.

Washington, 9 Déc., 1840.

Le congrès des Etats-Unis vient de s'assem-  
bler ; nous n'avons pas encore eu le discours  
d'ouverture du Président. Lundi, le 7 Dec  
il n'y avait encore que seize sénateurs et à  
peuprès 100 représentants présents en Chambre.  
Il y a eu quorum dans la Chambre des re-  
présentants, mardi le 8, mais il n'y en avait pas  
dans le sénat.

Un Comité fut nommé pour se joindre à  
celui du sénat, et se rendre auprès du Prési-  
dent, et le clerc de la Chambre fut requis d'en  
donner avis au sénat. Avant d'ajourner M.  
Adams donna notice, que mercredi, il ferait  
une motion pour faire rescinder le 21<sup>ème</sup>  
règlement, par rapport à la réception des pé-  
titions sur abolition de l'esclavage. La Cham-  
bre alors s'ajourna, on ne pensait pas qu'il y aurait  
un quorum dans le sénat, le mercredi suivant.  
Dans ce cas le message du Président ne serait  
pas délivré ce jour-là, vu qu'il est nécessaire  
qu'il y ait quorum dans les deux Chambres  
pour la marche des affaires.

—o—

ENCORE UN JOURNAL.

Je crois, Dieu me pardonne, que ces impu-  
dents d'ignorants canadiens prétendent s'é-  
manciper tout de bon ; les voilà qui se met-  
tent à lire, mordié, presqu'aussi couramment  
que leurs seigneurs et maîtres d'origine bar-  
bare ! Voudraient-ils par hasard répandre  
chez eux de nouvelles lumières ? Le con-

seil spécial y va mettre bon ordre. Mr. Thom-  
son sera réduit à lâcher ses membres sur les  
campagnes en manière d'éteignoirs, sinon l'on  
ne sait où s'arrêterait cet élan. Si cela con-  
tinue notre gouverneur ne sera qu'un benêt à  
côté de nous, je vois déjà cela d'ici.

Le mois dernier à vu naître le *Canada Ti-  
mes* qui, comme le tems du *Canada* est terri-  
blement dur ; le *Jean Baptiste* qui n'est pas  
trop *Jean* ; le *Coin du Feu* que doivent lire  
tous les vrais Canadiens et le *Vrai Canadien*  
qu'on jette au coin du feu. Le même mois a  
vu s'agrandir l'*Aurore des Canadas* qui com-  
mence à faire jour et le *Fantastique* se multi-  
plier. Le *Fantastique* reste petit, mais il s'en  
faufille mieux partout. D'ailleurs on sait que  
dans les petits pots se mettent les bons on-  
guents. Le mois de décembre ne veut pas  
rester en arrière de son devancier. Voici venir  
le *Journal des Etudiants* que son propriétaire  
M. Deforme met au jour afin de faire attendre  
patiemment son *Journal des Familles*. La  
nouvelle feuille nous paraît être pour le mo-  
ment un recueil exclusivement littéraire. Elle  
se publie rue St Jean No. 18, tous les samedis  
à raison de 4 sous par numéro ou de sept  
chelins et demi par année.

Nous souhaitons au nouveau venu toutes  
sortes de prospérités. Plus on est de fous  
plus on rit.—(*Fantastique*.)

Le rappel de l'Union en Irlande.

Le mouvement ne ralentit point en Irlande.  
Toutes les grandes villes se prononcent succes-  
sivement en faveur du rappel de l'Union. Cork,  
Drogheda, Ennis, Dundalk, Limerick, viennent  
d'avoir leurs meetings. O'Connell est sorti  
de sa retraite à Derrynane pour commencer  
une nouvelle tournée agitatrice. Ses courses  
à travers les provinces méridionales de l'Ir-  
lande ne sont qu'une longue marche triompha-  
le. Partout les populations se portent sur son  
passage ; partout ils s'organisent à sa voix des  
milliers d'associations locales, puissants leviers  
politiques dont le grand agitateur a l'habitude  
de se servir pour battre en brèche la législa-  
tion tyrannique qui pèse sur son pays. A Li-  
merick, plus de cent mille hommes se sont por-  
tés au devant d'O'Connell avec bannières et  
musique, et l'ont accompagné jusqu'au champ  
où se signa le fameux traité de Limerick que  
les successeurs de Guillaume III ont si indigne-  
ment violé. Là, O'Connell a parlé à la multi-  
tude avec une éloquence simple, énergique, et  
entraînante qu'on lui connaît. "Hommes libres  
de Limerick, leur a-t-il dit, êtes vous pour ou  
contre le rappelle de l'Union ? — Nous sommes  
tous pour le rappelle, s'écria la foule. — C'est  
bien, mes amis, je m'attendais à cette réponse.  
Est-ce que nous sommes pas plus nombreux  
que les Belges, les Bavois, les Hollandais ou  
les Portugais qui ont tous leur gouvernement  
d'inct et indépendant ? Est-ce qu'aucun de ces  
peuples voit dépendre son sort d'une nation é-  
trangère ? Eh bien ! vous êtes un peuple ver-  
tueux, brave, intelligent, votre cause est celle  
de ce martyr de la liberté, Kosciusko, c'est la  
cause que l'illustre Washington a fait triompher  
dans son pays. Irlandais, vous êtes neuf mil-  
lions ! hurra donc pour le rappelle de l'Union.

DECES.

A Boucherville, le 15 du courant à l'âge de  
3 ans et 4 mois, Marie, Julie Dinah, enfant du  
Docteur Wilbreneur.

THEATRE ROYAL  
DE CETTE VILLE.

MONS. ALEXANDRE.

DONNERA UNE REPRESENTATION  
EXTRAORDINAIRE.

LUNDI PROCHAIN, 21 DEC., 1840.

Il y Sera Représenté.

LES RUSES DE NICHOLAS.

PIECE EN UN ACTE,

PAR MONTCRIFF.

Dans la quelle il déploira les diverses facul-  
tés mimiques d'illusion vocale, et de transfor-  
mations, qui lui ont valu les applaudissements  
du public, de presque toutes les grandes Ca-  
pitales tant en Europe, qu'en Amérique.

La représentation commencera à 8 heures  
p. m. Les portes s'ouvriront 7 1-2 heu-  
res.

Prix d'entrée, Loges 5s., Par terre, 2s. 6d.,  
Galleries, 1s. 3d.

La bande du 73<sup>ème</sup> Régiment assistera,  
et exécutera plusieurs morceaux choisis.

Montréal, 18 Déc. 1840.

AVIS.

UN sac, renfermant de l'argent a été ou-  
blié, il y a déjà plusieurs mois, chez M.  
Pierre Cajetan, aubergiste au marché neuf. Mr.  
Cajetan ne s'est aperçu qu'hier que ce sac con-  
tenait de l'argent. Le propriétaire pourra le ravoir,  
en prouvant sa propriété, en s'adressant à Mr. Ca-  
jetan, et en payant les frais d'avertissement.  
Montréal, 18 Déc., 1840.

LANGUE FRANCAISE.

LA Connaissance de la langue française est  
dans toute l'Europe, depuis des siècles, une  
branche essentielle d'une bonne éducation, et  
surtout d'une éducation scientifique. Ce fut,  
sous Napoléon, la langue des Cours du Con-  
tinent de l'Europe ; et elle est encore aujour-  
d'hui la langue de la diplomatie, par la facilité  
qu'elle offre de pouvoir, par son moyen, expri-  
mer les idées avec plus de clarté et de pré-  
cision que ne le permettent les autres langues  
Européennes.

En Amérique, chaque jour, le besoin de ce  
langage se fait ressentir plus puissamment ;  
mais c'est surtout dans le Bas-Canada qu'il est  
une nécessité, presque absolue, pour ceux qui  
n'en ont pas la connaissance. Les jeunes Cana-  
diens des deux sexes qui ne possèdent point  
grammaticalement la langue de leurs pères,  
ils ne doivent jamais perdre de vue qu'ils n'est  
permis à personne de ne pas s'exprimer correc-  
tement dans son dialecte maternel ; ainsi a-  
vis est donné à ceux qui sont désireux d'acquie-  
rir une connaissance grammaticale du fran-  
çais et de s'en former une prononciation pure  
et exacte, qu'un professeur français à l'hon-  
neur d'offrir ses services aux jeunes Messieurs  
et Demoiselles de Montréal qui souhaitent  
être enseignés à leurs résidences respectives, à  
des termes raisonnables.

Amorce est aussi faite à la jeunesse labo-  
rieuse que des occupations journalières ne  
permettraient pas de recevoir des leçons dans la  
journée, qu'une école du soir sera ouverte chez  
lui.

Pour les informations et les conditions s'a-  
dresser au Bureau *Je n-Baptiste*, près de  
l'Hôtel Rasco, ou au Bureau de l'*Aurore des  
Canadas*, rue St. Paul, près de la Douane.  
Montréal, 16 Déc. 1840.

ANNONCES.

CALENDRIER DE MONTREAL.

POUR  
1841.

Les Rubriques ordinaires de l'Eglise et les  
Calculs Astronomiques, sont redigés.

PAR  
MR. L'ABBE DUCRAINE.

IL CONTIENT AUSSI, les jours remarquables, les  
noms des officiers de l'administration, les époques  
des différentes cours, les noms des conseillers de  
ville, ceux des cotiseurs, de la police, et des diffé-  
rentes Banques et compagnie d'assurances de Mont-  
réal, celui des Magistrats, Avocats, Notaires, et Mé-  
decins de cette ville, enfin la liste du Clergé Ca-  
tholique du Diocèse de Québec et Montréal.

SE VEND EN GROS ET EN DETAIL  
A LA

LIBRAIRIE DE R. FABRE,

Rue St. Vincent,

ET CHEZ

LOUIS PERRAULT,

Editeur et Propriétaire,

A SON IMPRIMERIE, RUE STE. THERESE.

Montréal, 9 Déc., 1840.

AVIS PUBLIC.

EST PAR LE PRESENT DONNE,

QUE les réglemens suivans, concernant le ra-  
comodage et la bonne tenue des chemins dans  
la ville et les faubourgs, jusqu'au premier Mai  
prochain à moins qu'il ne soient amendés ou res-  
cindés avant cette époque, sont maintenant en  
force, suivant la 11me. et 12me. section de l'acte  
39. Geo. 3, Chapitre 5; et tout et chaque pro-  
priétaire, locataire, ou occupant de lots dans les  
limites de la Cité de Montréal sont enjoint de  
prendre notice de cet avis et s'y conformer, sous  
peine de l'amende imposée par la 36me. section de  
l'acte sus-mentionné.

1. Tout et chaque propriétaire, Locataire, ou  
occupant de lots dans la ville et faubourgs de Mon-  
tréal, répareront et tiendront en bon ordre le Che-  
min en face de leur premisses respectifs, en nivelant  
la neige, en remplissant les cahots, et les pentes,  
tous les jours, et plus souvent si c'est nécessaire.

2. Chaque propriétaire et locataire, comme il  
est dit ci-dessus, seront obligés d'enlever la neige  
dans le dit chemin jusqu'à l'épaisseur de plus de  
deux pieds, dès qu'ils auront reçu ordre de l'inspec-  
teur des chemins, et dans les rues étroites, ou il  
pourrait y avoir du dangar et des inconvénient à  
redouter, jusqu'à l'épaisseur de plus d'un pied, et ce-  
la dans le tems fixé par l'inspecteur, dans la no-  
tice qui sera faite à cette effet par le crier publi-  
que; quand il sera jugé convenable de le faire.

3. Que la neige et la glace des rues et des cours  
pourront pour le présent être charoyés avec la per-  
mission des propriétaires dans les prairies situés au  
Nord-Ouest de la rue Craig et des faubourg St An-  
toine, St Laurent, de même que sur la continuation  
de la rue Bonaventure sur cette partie de la commu-  
ne située au Sud-Est du Canal de Lachine  
(Queens ward) et lorsque la rivière sera prise, sur  
la glace en dehors des balises quiseront plantées  
par la suite.

Par ordre

J. P. SEXTON,

Clerc de la Cité.

Montréal, 10 Déc 1840.

ECOLE.

FRANCAISE ET ANGLAISE,  
DU SOIR.

M. R. DOUTNEY informe la public, qu'il  
ouvert son école du soir, chez Mr. JOHN  
SMITH, rue Chenneville, en partant de la rue  
Craig. Heures d'école, de 7 à 9.  
Montréal, 9 Déc., 1840.

PERDU.

UNE somme d'argent, au montant de 15 piastre  
en deux billets de la banque Britannique Amé-  
ricaine, cet argent a été perdu entre le marché neuf  
et la demeure de François Tavernier, Ecr, rue Bo-  
navanture, qui récompensera la personne qui le lui  
remettra.

Montréal, 7 Dec., 1840.

ARGENT TROUVE

TROUVE le six Novembre dernier à la cote de<sup>s</sup>  
Neiges un sac rempli d'argent. Le propri-  
étaire pourra le avoir après avoir prouvé sa pro-  
priété, en payant les frais de cet avertissement, et  
en s'adressant au propriétaire du JEAN-BAPTISTE  
rue St Paul.

Montréal, 7 Déc 1840.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public  
que son Imprimerie, renfermant un matériel  
très-considérable de caractères aussi variés que  
nouveaux, il peut confectionner les ouvrages sui-  
vants, dans le dernier goût, avec élégance  
et à court avis, dans l'une ou l'autre lan-  
gue :

Affiches, grandes et pe-  
tites; Livres, Pamphlets et  
Brochures de tout format et  
de toute grosseur; Billets de  
chances et promissoires; et  
Lettres de charges, Chèques  
et Traités; Polices, Appli-  
cation et autres blancs pour  
l'Assurance; Catalogues  
Factures, Circulaires, Cartes  
pour invitation aux funérail-  
les, Blancs pour les Avocats,  
et les cours de justice, et  
pour les études de notaires,  
etc. etc. etc.

LOUIS PERRAULT,

Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE,  
LE NOUVEAU CHANSONNIER  
CANADIEN

Contenant 48 pages.

PRIX.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGITRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de prépa-  
rer des

REGISTRES DE PAROISSE,

depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus  
court délai. Regue dernièrement, GRAVURES,  
MEDAILLES, LIVRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov. 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au pu-  
blic en général pour l'encouragement qu'il a  
reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernière-  
ment ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à  
vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redin-  
gotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court dé-  
lai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot  
Imperméable, pour manteaux, redingotes, etc. etc.

—Montréal 16 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE

A l'encoignure des Rues St Paul et St. Pierre.  
tenu par

J. B. ASSELIN ET CIE.

Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,  
MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.

Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF,  
OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs,

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Marin.

AUSSI.

400 quinteaux de Morue Verte,

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND EPICIER (GROCIER)

En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.

Montréal, 5 Nov. 1840.—1—3m



POUR  
L'EXTRACTION DES  
DENTS,

S'adresser au

DR. PERRAULT.

Rue Craig.

—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DU  
JEAN-BAPTISTE,

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme  
porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul  
près du Marché-Neuf.

Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU

JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine,  
le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI  
Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour  
la ville, et de 15s par Année pour la Campagne  
(y compris les frais de poste,) ou de 10s. envoyé  
par occasion, payables dans tous les cas, 3 mois  
d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous,	2s	6d
Chaque insertion subséquente		7d
Dix lignes et au-dessous	3s	4d
Chaque insertion subséquente		10d
Au-dessus de dix lignes, par ligne		4d
Chaque insertion Subséquente par chaque ligne		1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne don-  
nera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU

JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr.  
Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de  
l'Hotel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent  
être adressées, franchises de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIETAIRE,  
EDITEUR ET IMPRIMEUR DU JEAN-BAPTISTE,

DEMEURANT RUE NOTRE-DAME.